

Accords fiscaux—Loi

Il n'est pas nécessaire d'être comptable pour comprendre qu'à cause de cette mesure, les gouvernements provinciaux devront, soit augmenter leurs impôts, soit réduire leurs services dans le domaine de la santé ou encore introduire un ticket modérateur. Dieu sait dans quelles difficultés se débattent déjà nos provinces pour financer un système d'enseignement postsecondaire universellement accessible qui a toujours fait honneur à notre pays. Je crois que le Canada possède un régime vraiment unique qui profite à tous nos concitoyens sans exception. Mais le jour n'est pas loin, à cause de cette mesure, où seuls les riches pourront fréquenter l'université et envoyer leurs enfants au collège.

C'est ce qui se passait du temps de mes parents. Ils n'avaient pas les moyens de fréquenter l'université ni de faire des études postsecondaires. Mais plus tard, j'ai profité des changements qui étaient survenus dans notre système d'éducation. On vivait dans un régime où la formation postsecondaire n'était plus affaire d'argent, mais de talents et de mérite. Or, cette compression va nous ramener à l'époque où seuls les privilégiés pouvaient envoyer leurs enfants à l'université pour leur assurer une formation postsecondaire, où les mieux nantis uniquement pouvaient s'offrir de bonnes écoles. Ce n'est pas ce genre de société qui a fait du Canada un pays distinctif. S'il est une chose qui nous distingue de nos homologues américains, c'est bien le sens de nos responsabilités collectives sur le chapitre de la santé et de l'enseignement. Je crois que tout bon gouvernement a ceci de particulier qu'il protège les jeunes en leur assurant l'accès à l'éducation et à l'information et les personnes âgées en leur offrant un régime de soins médicaux universel financé entièrement par l'État. Nous assistons maintenant à une véritable brèche dans l'accès à ces régimes à cause de cette mesure.

[Français]

On sait, par exemple, qu'il y aura des crises au point de vue financier dans beaucoup de provinces. On voit, par exemple, l'impact dans la province de Québec. Sur une période de quatre ans, on verra un déficit de 1 milliard 493 millions de dollars, et dans la province de l'Ontario, une coupure de plus de 2 milliards de dollars. Cette coupure, monsieur le Président, sur une période de quatre ans, pour la province de l'Ontario aura un impact direct en ce qui concerne les services offerts à l'éducation postsecondaire et à la santé.

[Traduction]

Fait intéressant, alors que le gouvernement, par cette mesure, veut faire assumer aux provinces une partie de son déficit, les bulletins de nouvelles, hier soir, nous apprenaient que le gouvernement a plus que doublé les salaires de personnes qui touchent plus de \$70,000 par année. D'après les commentaires entendus à la télévision, il s'agit des salaires versés à des adjoints politiques et non pas aux fonctionnaires en général.

Le gouvernement est assez riche pour retenir les services de Michael Deaver. Avant même que le contrat de ce dernier ne prenne fin, à Washington, le gouvernement canadien avait offert des conditions d'ami à M. Deaver, grâce aux bons offices

de Fred Doucet ou, d'aucuns diront, de son frère ou de quelque proche. La façon dont M. Deaver a été rémunéré laisse planer des doutes et des soupçons sur le gouvernement du Canada qui a engagé quelqu'un venant tout juste de quitter le service de la Maison Blanche. Le fait d'avoir retenu les services de M. Deaver aux États-Unis semble aller à l'encontre des directives concernant les conflits d'intérêts. Si M. Deaver avait été un fonctionnaire du Canada, il aurait ainsi enfreint nos directives. Cependant, le premier ministre et le gouvernement savaient qu'ils n'iraient pas témoigner devant le comité américain chargé d'examiner ce cas de conflit d'intérêts. La rémunération a déjà été versée. L'argent nécessaire a été trouvé rapidement avant même que le public soit informé de l'affaire. Et pourtant, les mêmes personnages ne peuvent trouver de l'argent pour aider les provinces à financer les services de santé et l'enseignement postsecondaire.

Malheureusement, cela semble être une attitude typique du gouvernement conservateur. Il veut faire les choses à la dérobée, en catimini, sans révéler ce qu'il en coûte vraiment à chaque contribuable. Je voudrais bien savoir pourquoi Michael Deaver a fait l'objet de la sollicitude du gouvernement canadien puisqu'il a même été payé avant la signature de son contrat. Si on a de l'argent pour le payer, pourquoi n'a-t-on pas les moyens de verser des paiements de transfert aux provinces?

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, je suis intervenu l'autre jour au sujet de cette question mais dix minutes suffisent à peine à présenter certains arguments que j'estime nécessaires.

M. McDermid: Le temps vous manque toujours.

M. Deans: Mon collègue dit que le temps me manque toujours. Il a sans doute raison. Quoi qu'il en soit, j'ai beaucoup de difficulté à comprendre la position du gouvernement.

Hier soir, j'ai écouté le ministre de la Justice (M. Crosbie) qui nous a beaucoup divertis, si j'ose dire, en nous expliquant pourquoi le gouvernement a décidé de présenter une mesure pour procéder à ces compressions. J'ai toujours considéré que le pays serait jugé à sa capacité de fournir un niveau suffisant de soins de santé et de justes possibilités de s'instruire. En assurant l'un et l'autre, nous assurons à la majorité de nos concitoyens de bonnes et raisonnables conditions de vie.

• (1600)

Je reconnais que d'autres facteurs interviennent. Si le gouvernement avait l'intention d'assurer à tous les Canadiens l'accès juste et équitable aux soins de santé, comme il a été décidé il y a de nombreuses années, la décision que le gouvernement prend maintenant contredit cet engagement. Si le gouvernement fédéral estime qu'il doit restreindre son rôle pour ce qui est d'offrir de meilleures perspectives d'accès juste et équitable aux soins de santé, qu'il le dise. S'il croit raisonnable de faire assumer une plus grande part du fardeau des dépenses ou bien aux provinces, ou bien aux particuliers et aux familles, je pense que nous sommes en présence d'un désaccord fondamental à la Chambre.